

SOCIÉTÉ DES PROFESSEURS

DE PHILOSOPHIE

Audition devant le CSP du 13 mars 2018

ANNEXE 1

1) PROPOSITION D'UN PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSE TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

Cette proposition apporte un certain nombre de modifications à l'ensemble du texte de 2003 (et non pas seulement à la liste des notions).

I - Présentation

I.1 L'enseignement de la philosophie en classes terminales a pour objectif de favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement, et de lui offrir une culture philosophique élémentaire. Ces deux finalités sont substantiellement unies. Une culture n'est proprement philosophique que dans la mesure où elle se trouve constamment investie dans la position des problèmes et dans l'essai méthodique de leurs formulations et de leurs solutions possibles ; l'exercice réfléchi du jugement n'a de valeur que pour autant qu'il s'applique à des contenus déterminés et qu'il est éclairé par les acquis de la culture. La culture philosophique à acquérir durant l'année de terminale repose elle-même sur la formation scolaire antérieure, dont l'enseignement de la philosophie mobilise de nombreux éléments, notamment pour la maîtrise de l'expression et de l'argumentation, la culture littéraire et artistique, les savoirs scientifiques et la connaissance de l'histoire. Ouvert aux acquis des autres disciplines, cet enseignement vise dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle. Il contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain.

Dispensé durant une seule année, à la fin du cycle secondaire, et sanctionné par les épreuves d'un examen national, l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire. Il ne saurait être question d'examiner dans l'espace d'une année scolaire tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, ou qui se posent de quelque manière à chaque homme sur lui-même, sur le monde, sur la société, etc. Il ne peut pas non plus s'agir de parcourir toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, ni de répertorier toutes les orientations doctrinales qui s'y sont élaborées. Il convient donc

d'indiquer clairement à la fois les thèmes sur lesquels porte l'enseignement et les compétences que les élèves doivent acquérir pour maîtriser et exploiter ce qu'ils ont appris.

I.2 Dans les classes terminales conduisant au baccalauréat de la voie générale, le programme se compose d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Les notions définissent les champs de problèmes abordés dans l'enseignement, et les auteurs fournissent l'ouvrage qui fait l'objet d'une étude suivie. Ces deux éléments seront traités conjointement, de manière à respecter l'unité et la cohérence du programme. C'est dans leur étude que seront acquises et développées les compétences définies au titre III ci-dessous. Les notions doivent être interrogées à la faveur de l'étude suivie de l'œuvre ; cette étude suivie doit à son tour être développée à partir d'une interrogation sur une notion ou sur un ensemble de notions, qu'il permet aussi d'appréhender dans certains moments historiques et culturels de leur élaboration. Le professeur déterminera la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours et aux besoins de ses élèves. La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles déterminent un cadre pour l'apprentissage de la réflexion philosophique, fondé sur l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes.

II Notions, sujets et auteurs

Le choix d'un nombre restreint de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées. Les notions retenues constituent un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques de dépendance et d'association. La liste de notions tient compte non seulement de l'horaire dévolu à l'enseignement de la philosophie, mais aussi des connaissances acquises par les élèves dans les autres disciplines.

II.1.1 Notions

Les notions ne constituent pas, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. L'ordre dans lequel les notions sont abordées et leur articulation avec l'étude de l'œuvre relèvent de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées. Il est essentiel que le cours construise des relations entre les notions afin de relativiser l'abstraction induit par leur traitement isolé. Le professeur mettra en évidence la complémentarité des traitements dont une même notion aura pu être l'objet dans des moments distincts de son enseignement.

II.1.2 Les sujets

Les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur les notions et sur les problèmes qu'elles permettent de poser (l'un des sujets le faisant au travers d'une explication de texte). La structure du programme autorise que ces sujets puissent recouper divers champs, pourvu qu'ils présentent un caractère élémentaire et qu'au moins une des notions du programme soit clairement identifiable par l'élève dans leur formulation.

II.1.3 Notions

La conscience	Le désir	Le langage
L'histoire	La justice	L'État
La nature	L'art	La technique
Théorie et expérience	La vie	La vérité
La liberté	Le devoir	Le bonheur
La raison	La religion	L'imagination
Autrui	La société	Le travail

II.2 Auteurs

L'étude d'une œuvre d'un auteur majeur est un élément constitutif de toute culture philosophique. Il ne s'agit pas, au travers d'un survol historique, de recueillir une information factuelle sur des doctrines ou des courants d'idées, mais bien d'enrichir la réflexion de l'élève sur les problèmes philosophiques par une connaissance directe de leurs formulations et de leurs développements les plus authentiques.

Le professeur ne dissociera donc pas l'étude suivie de l'œuvre du traitement des notions figurant au programme. Cette étude ne s'ajoutera pas au traitement du programme. Elle en constituera au contraire un moment essentiel. Il faudra seulement que le choix de l'œuvre soit déterminé par le caractère élémentaire des problèmes philosophiques qu'elle permet de poser et d'instruire en liaison avec les notions du programme.

L'œuvre sera obligatoirement choisie parmi celles des auteurs figurant dans la liste ci-dessous. Pour que l'étude de l'œuvre soit pleinement instructive, elle fera l'objet d'une étude suivie, soit dans son intégralité, soit au travers de parties significatives, pourvu que celles-ci aient une certaine ampleur, forment un tout et présentent un caractère de continuité. Bien entendu, le professeur peut aussi utiliser pour les besoins de son enseignement des extraits d'écrits dont les auteurs ne figurent pas sur cette liste. Il suffit que le choix de ces textes soit déterminé par le problème philosophique élémentaire en liaison avec le programme qu'ils permettent de dégager avec la classe.

Platon ; Aristote ; Épicure ; Lucrèce ; Épictète ; Marc Aurèle ; Augustin.

Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Malebranche ; Leibniz ; Berkeley ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Kant.

Hegel ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Bergson ; Alain ; Bachelard ; Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty.

III - Apprentissage de la réflexion philosophique

Les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail des élèves en philosophie sont la dissertation et l'explication de texte. Ces deux exercices ont en commun de permettre à l'élève de mobiliser la compétence acquise au terme de sa formation : à partir d'une question simple ou d'un texte court, poser un problème élémentaire en liaison avec le programme de notions, et proposer méthodiquement des éléments d'instruction de ce problème.

La dissertation est l'étude méthodique et progressive des diverses dimensions d'une question donnée. À partir d'une première définition de l'intérêt de cette question et de la formulation du problème qui s'y trouve impliqué, l'élève développe une analyse suivie et cohérente correspondant à ce problème, analyse nourrie d'exemples et mobilisant avec le discernement nécessaire les connaissances et les instruments conceptuels à sa disposition.

L'explication de texte s'attache à dégager le problème philosophique et la démarche caractéristique d'un texte de longueur restreinte. En interrogeant de manière systématique la lettre de ce texte, elle précise le sens et la fonction conceptuelle des termes employés, met en évidence les éléments implicites du propos et décompose les moments de l'argumentation, sans jamais séparer l'analyse formelle d'un souci de compréhension de fond, portant sur le problème traité et sur l'intérêt philosophique de la position construite et assumée par l'auteur.

Dissertation et explication de texte sont deux exercices complets, qui reposent d'abord sur l'acquisition d'un certain nombre de normes générales du travail intellectuel, telles que l'obligation d'exprimer ses idées sous la forme la plus simple et la plus nuancée possible, celle de n'introduire que des termes dont on est en mesure de justifier l'emploi, celle de préciser parmi les sens d'un mot celui qui est pertinent pour le raisonnement que l'on conduit, etc. Les deux exercices permettent de former et de vérifier l'aptitude de l'élève à utiliser les concepts élaborés et les réflexions développées, ainsi qu'à transposer dans un travail philosophique personnel et vivant les connaissances acquises par l'étude des notions et des œuvres. Les exigences associées à ces exercices, tels qu'ils sont proposés et enseignés en classe terminale, ne portent donc ni sur des règles purement formelles, ni sur la démonstration d'une culture et d'une capacité intellectuelle hors de portée. Elles se ramènent aux conditions élémentaires de la réflexion, et à la demande faite à l'élève d'assumer de manière personnelle et entière la responsabilité de la construction et du détail de son propos. Les capacités à mobiliser reposent largement sur les acquis de la formation scolaire antérieure : elles consistent principalement à introduire à un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion. Elles sont régulièrement développées et vérifiées au cours de l'année scolaire, que ce soit sous forme écrite ou sous forme orale, dans le cadre de devoirs complets ou d'exercices préparatoires correspondant particulièrement à l'une ou l'autre d'entre elles. Il n'y a pas lieu de fournir une liste exhaustive des démarches propres au travail philosophique, ni par conséquent une définition limitative des conditions méthodologiques de leur assimilation. Le professeur doit lui-même donner dans l'agencement de son cours l'exemple de ces diverses démarches, exemple dont l'élève pourra s'inspirer dans les développements qu'il aura à construire et dans l'approche des textes qu'il aura à expliquer. Il lui revient en même temps d'en faire percevoir le bénéfice aux élèves, non seulement pour l'amélioration de leurs résultats scolaires, mais plus généralement, pour la maîtrise de leur propre pensée et pour son expression la plus claire et convaincante.

2) P R O P O S I T I O N D ' U N P R O G R A M M E D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSE TERMINALE DE LA VOIE TECHNOLOGIQUE

Cette proposition apporte un certain nombre de modifications à l'ensemble du texte de 2003 (et non pas seulement à la liste des notions).

Pour ce qui concerne la voie technologique, le S.O.P.PHI demande qu'une heure de cours soit dédoublée afin de faciliter le suivi individualisé des élèves par le professeur.

I - Présentation

I.1 L'enseignement de la philosophie en classes terminales a pour objectif de favoriser l'accès de chaque élève à l'exercice réfléchi du jugement, et de lui offrir une culture philosophique élémentaire. Ces deux finalités sont substantiellement unies. Une culture n'est proprement philosophique que dans la mesure où elle se trouve constamment investie dans la position des problèmes et dans l'essai méthodique de leurs formulations et de leurs solutions possibles ; l'exercice réfléchi du jugement n'a de valeur que pour autant qu'il s'applique à des contenus déterminés et qu'il est éclairé par les acquis de la culture. La culture philosophique à acquérir durant l'année de terminale repose elle-même sur la formation scolaire antérieure, dont l'enseignement de la philosophie mobilise de nombreux éléments, notamment pour la maîtrise de l'expression et de l'argumentation, la culture littéraire et artistique, les savoirs scientifiques et la connaissance de l'histoire. Ouvert aux acquis des autres disciplines, cet enseignement vise dans l'ensemble de ses démarches à développer chez les élèves l'aptitude à l'analyse, le goût des notions exactes et le sens de la responsabilité intellectuelle. Il contribue ainsi à former des esprits autonomes, avertis de la complexité du réel et capables de mettre en œuvre une conscience critique du monde contemporain.

Dispensé durant une seule année, à la fin du cycle secondaire, et sanctionné par les épreuves d'un examen national, l'enseignement de la philosophie en classes terminales présente un caractère élémentaire. Il ne saurait être question d'examiner dans l'espace d'une année scolaire tous les problèmes philosophiques que l'on peut légitimement poser, ou qui se posent de quelque manière à chaque homme sur lui-même, sur le monde, sur la société, etc. Il ne peut pas non plus s'agir de parcourir toutes les étapes de l'histoire de la philosophie, ni de répertorier toutes les orientations doctrinales qui s'y sont élaborées. Il convient donc d'indiquer clairement à la fois les thèmes sur lesquels porte l'enseignement et les compétences que les élèves doivent acquérir pour maîtriser et exploiter ce qu'ils ont appris.

I.2 Dans les classes terminales conduisant au baccalauréat de la voie générale, le programme se compose d'une liste de notions et d'une liste d'auteurs. Les notions définissent les champs de problèmes abordés dans l'enseignement, et les auteurs fournissent l'ouvrage qui fait l'objet d'une étude suivie. Ces deux éléments seront traités conjointement, de manière à respecter l'unité et la cohérence du programme. C'est dans leur étude que seront acquises et développées les compétences définies au titre III cidessous. Les notions doivent être interrogées à la faveur de l'étude suivie de l'œuvre ; cette étude suivie doit à son tour être développée à partir d'une interrogation sur une notion ou sur un ensemble de notions, qu'il permet aussi d'appréhender dans certains moments historiques et culturels de leur élaboration. Le professeur déterminera la démarche qui lui paraîtra le mieux correspondre aux exigences de son cours et aux besoins de ses élèves. La liste des notions et celle des auteurs ne proposent pas un champ indéterminé de sujets de débats ouverts et extensibles à volonté. Elles n'imposent pas non plus un inventaire supposé complet de thèmes d'étude que l'élève pourrait maîtriser du dehors par l'acquisition de connaissances spéciales, soit en histoire de la philosophie, soit en tout autre domaine du savoir. Elles déterminent un cadre pour l'apprentissage de la réflexion

philosophique, fondé sur l'acquisition de connaissances rationnelles et l'appropriation du sens des textes.

II Notions, sujets et auteurs

Le choix d'un nombre restreint de notions n'a d'autre principe que d'identifier les plus communes et les mieux partagées. Les notions retenues constituent un ensemble suffisamment cohérent et homogène pour que leur traitement fasse toujours ressortir leurs liens organiques de dépendance et d'association. La liste de notions tient compte non seulement de l'horaire dévolu à l'enseignement de la philosophie, mais aussi des connaissances acquises par les élèves dans les autres disciplines.

II.1.1 Notions

Les notions ne constituent pas, dans l'économie du cours élaboré par le professeur, des têtes de chapitre. L'ordre dans lequel les notions sont abordées et leur articulation avec l'étude de l'œuvre relèvent de la liberté philosophique et de la responsabilité du professeur, pourvu que toutes soient examinées. Il est essentiel que le cours construise des relations entre les notions afin de relativiser l'abstraction induit par leur traitement isolé. Le professeur mettra en évidence la complémentarité des traitements dont une même notion aura pu être l'objet dans des moments distincts de son enseignement.

II.1.2 Les sujets

Les sujets donnés à l'épreuve écrite du baccalauréat porteront sur les notions et sur les problèmes qu'elles permettent de poser (l'un des sujets le faisant au travers d'une explication de texte). La structure du programme autorise que ces sujets puissent recouper divers champs, pourvu qu'ils présentent un caractère élémentaire et qu'au moins une des notions du programme soit clairement identifiable par l'élève dans leur formulation.

II.1.3 Notions

La conscience	La société	Le travail
La liberté	La religion	La vérité
La nature	L'art	La technique

II.2 Auteurs

L'étude de textes choisis dans les œuvres des auteurs majeurs est un élément constitutif de toute culture philosophique. Il ne s'agit pas, au travers d'un survol historique, de recueillir une information factuelle sur des doctrines ou des courants d'idées, mais bien d'enrichir la réflexion de l'élève sur les problèmes philosophiques élémentaires par une connaissance directe de leurs formulations et de leurs développements les plus authentiques.

Dans les classes des séries technologiques, l'étude des textes pourra porter sur un ensemble de textes courts en relation avec le programme de notions et permettant de dégager un problème élémentaire. Elle ne prendra donc pas nécessairement la forme d'une analyse suivie et systématique d'une œuvre.

Bien entendu, le professeur peut aussi utiliser pour les besoins de son enseignement des extraits d'écrits dont les auteurs ne figurent pas sur cette liste. Il suffit que le choix de ces

textes soit déterminé par le problème philosophique élémentaire en liaison avec le programme qu'ils permettent de dégager avec la classe.

Platon ; Aristote ; Épicure ; Lucrèce ; Épictète ; Marc Aurèle ; Augustin.

Machiavel ; Montaigne ; Hobbes ; Descartes ; Pascal ; Spinoza ; Locke ; Malebranche ; Leibniz ; Berkeley ; Montesquieu ; Hume ; Rousseau ; Kant.

Hegel ; Kierkegaard ; Marx ; Nietzsche ; Freud ; Bergson ; Alain ; Bachelard ; Sartre ; Arendt ; Merleau-Ponty.

III - Apprentissage de la réflexion philosophique

Les formes de discours écrit les plus appropriées pour évaluer le travail des élèves en philosophie sont la dissertation et l'explication de texte. Ces deux exercices ont en commun de permettre à l'élève de mobiliser la compétence acquise au terme de sa formation : à partir d'une question simple ou d'un texte court, poser un problème élémentaire en liaison avec le programme de notions, et proposer méthodiquement des éléments d'instruction de ce problème.

La dissertation est l'étude méthodique et progressive des diverses dimensions d'une question donnée. À partir d'une première définition de l'intérêt de cette question et de la formulation du problème qui s'y trouve impliqué, l'élève développe une analyse suivie et cohérente correspondant à ce problème, analyse nourrie d'exemples et mobilisant avec le discernement nécessaire les connaissances et les instruments conceptuels à sa disposition.

L'explication de texte s'attache à dégager le problème philosophique et la démarche caractéristique d'un texte de longueur restreinte. En interrogeant de manière systématique la lettre de ce texte, elle précise le sens et la fonction conceptuelle des termes employés, met en évidence les éléments implicites du propos et décompose les moments de l'argumentation, sans jamais séparer l'analyse formelle d'un souci de compréhension de fond, portant sur le problème traité et sur l'intérêt philosophique de la position construite et assumée par l'auteur.

Dissertation et explication de texte sont deux exercices complets, qui reposent d'abord sur l'acquisition d'un certain nombre de normes générales du travail intellectuel, telles que l'obligation d'exprimer ses idées sous la forme la plus simple et la plus nuancée possible, celle de n'introduire que des termes dont on est en mesure de justifier l'emploi, celle de préciser parmi les sens d'un mot celui qui est pertinent pour le raisonnement que l'on conduit, etc. Les deux exercices permettent de former et de vérifier l'aptitude de l'élève à utiliser les concepts élaborés et les réflexions développées, ainsi qu'à transposer dans un travail philosophique personnel et vivant les connaissances acquises par l'étude des notions et des œuvres. Les exigences associées à ces exercices, tels qu'ils sont proposés et enseignés en classe terminale, ne portent donc ni sur des règles purement formelles, ni sur la démonstration d'une culture et d'une capacité intellectuelle hors de portée. Elles se ramènent aux conditions élémentaires de la réflexion, et à la demande faite à l'élève d'assumer de manière personnelle et entière la responsabilité de la construction et du détail de son propos.

La réalisation de cet objectif dans les classes terminales des séries technologiques comporte des conditions spécifiques de réussite.

Les capacités à développer par les élèves sur le plan méthodologique consistent principalement à introduire à un problème, à mener ou analyser un raisonnement, à apprécier la valeur d'un argument, à exposer et discuter une thèse pertinente par rapport à un problème bien défini, à rechercher un exemple illustrant un concept ou une difficulté, à établir ou restituer une transition entre deux idées, à élaborer une conclusion. La manière dont les élèves

s'approprient ces capacités sera régulièrement vérifiée au cours de l'année scolaire, que ce soit sous forme écrite ou sous forme orale, dans le cadre de devoirs complets ou d'exercices correspondant particulièrement à l'une ou l'autre d'entre elles. L'amélioration de l'expression et la maîtrise de la langue y feront l'objet d'une attention constante.

Le professeur doit aussi trouver les médiations et les modes de participation qui permettent aux élèves de comprendre le sens et l'intérêt pour eux des questions traitées. Il est ainsi amené à articuler avec la réflexion philosophique les compétences spécifiques acquises par les élèves. En particulier, il veillera précisément à tenir compte, dans le traitement des notions du programme, dans le choix des textes étudiés et dans la définition des sujets d'exercices proposés aux élèves, de leur orientation dans tel ou tel domaine de compétence technologique. La liberté pédagogique est d'autant plus nécessaire que la réussite des élèves peut être favorisée par des formes de travail qui ne s'en tiennent pas au seul cadre de la leçon. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de fournir une liste exhaustive des démarches propres à la réflexion philosophique, ni par conséquent une définition limitative des conditions méthodologiques de son exercice. Le professeur s'attachera à en faire percevoir le bénéfice aux élèves, non seulement pour l'amélioration de leurs résultats scolaires, mais plus généralement pour la maîtrise de leur propre pensée et pour son expression la plus claire et convaincante.

ANNEXE 2

PROPOSITION D'UNE LISTE D'ŒUVRES POUR LE PROGRAMME D'ENSEIGNEMENT DE LA PHILOSOPHIE EN CLASSE TERMINALE DE LA VOIE GÉNÉRALE

Cette liste concernerait l'étude suivie de l'œuvre que le programme prescrit :

Platon : *Apologie de Socrate ; Eutyphron ; Hippias majeur ; Phédon ; Gorgias ; Le banquet ; République, I, II et X ; Alcibiade Majeur ; Le Politique.*

Aristote : *Éthique à Nicomaque ; Politique, I.*

Augustin : *Confessions, X.*

Machiavel : *Le prince.*

Descartes : *Discours de la méthode ; Méditations métaphysiques, I à III, La recherche de la vérité par la lumière naturelle.*

Leibniz : *De l'origine radicale des choses.*

Hume : *Enquête sur l'entendement humain. Abrégé du Traité de la nature humaine*

Rousseau : *Discours sur l'origine et les fondements de l'inégalité parmi les hommes ; Du Contrat social ; L'État de guerre.*

Kant : *Fondements de la métaphysique des mœurs ; Critique de la faculté de juger, Analytique du beau ; Projet de paix perpétuelle ; Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique.*

Hegel : *La raison dans l'histoire ; Esthétique.*

Nietzsche : *Vérité et mensonge au sens extra-moral.*

Bergson : *Le rire ; L'âme et le corps ; Le possible et le réel ; La pensée et le mouvant (3 et 5).*

ANNEXE 3

RÉFORME DES ÉPREUVES DANS LA SÉRIE STHR : L'OUBLI DE L'ÉLÉMENTARITÉ

Une réforme des sujets de philosophie pour la session du baccalauréat 2018 dans la série technologique STHR est engagée. Cette réforme vise à simplifier l'épreuve. La SO.P.PHI considère qu'elle complique au contraire les choses. On trouvera dans cette annexe quelques éléments éclairant cette position à partir de l'exemple d'un sujet O publié en novembre 2017.

Le sujet O

A-t-on besoin des autres pour trouver la vérité ?

[A]

- 1- S'il s'agit de « trouver la vérité », c'est qu'on la recherche. Quel sens donner, ici, à ce terme de « recherche » ? Quelles difficultés rencontre-t-on pour trouver la vérité ?
- 2- Pourrait-on être seul pour mener à bien une telle entreprise ? Quels pourraient être les avantages, ou les inconvénients, de cette solitude ?
- 3- Quels rapports avons-nous avec les autres, qui pourraient jouer un rôle dans la recherche de la vérité, et qui pourraient expliquer qu'on puisse avoir besoin d'eux ?
- 4- En pensant à des exemples précis, décrivez deux situations bien distinctes illustrant la question posée par le sujet.

[B]

- 1- Quelle différence peut-on faire entre une « vérité subjective » et une « vérité objective » ?
- 2- Lorsqu'on recherche la vérité, s'agit-il d'une entreprise subjective ou d'une entreprise qui vise l'objectivité ?
- 3- Quelles formes la collaboration avec les autres, dans la recherche de la vérité, peut-elle prendre ?
- 4- Collaborer avec les autres dans la recherche de la vérité est-il nécessaire pour aboutir à des vérités générales ? universelles ? Quelle différence feriez-vous entre ceux deux formes de vérité ?

[C]

Quelles sont les réponses possibles à la question : « A-t-on besoin des autres pour trouver la vérité ? » ? À l'aide d'exemples ou de références à vos lectures et à votre expérience, exposez en un paragraphe développé et argumenté chacune de ces réponses possibles.

[D]

En tenant compte des éléments précédents et à l'aide de vos connaissances et de votre expérience, vous proposerez et justifierez, de manière précise et développée, la réponse qui vous paraît la plus pertinente à la question posée par le sujet, en considérant, notamment, ses conséquences (pratiques, sociales et même théoriques).

Éléments d'analyse de la SO.P.PHI

La taille des sujets crée pour l'élève une difficulté nouvelle. Elle constitue à elle seule un obstacle tant psychologique qu'objectif à l'amélioration de l'épreuve. L'effet de la « masse » à lire ne doit pas être sous-estimé. Avec les quatre rubriques, le candidat se retrouve à devoir étudier une dizaine de questions dont chacune pourrait former un sujet de dissertation autonome. Les questions entre lesquelles le sujet de dissertation initial est divisé n'ont rien d'évident ni de nécessaire. Elles ne sont pas déduites de l'intitulé de départ mais en sortent plutôt par associations d'idées plus ou moins « libres ». Certaines sont arbitraires, d'autres relèvent purement du contresens. Toutes conspirent à complexifier le sujet, à le démanteler, voire à l'opacifier. Par exemple, le premier élément d'« éclaircissement » affirme que « s'il s'agit de trouver la vérité, c'est qu'on la recherche. » Le premier présupposé n'est-il pas plutôt qu'il y a « la vérité » ? Chose que le candidat pourrait effectivement interroger. De plus, le sens le plus élémentaire de « trouver » ne présuppose aucune recherche : en allant à la boulangerie, j'ai trouvé un portefeuille sur le trottoir. Trouver, c'est « tomber sur » quelque chose sans l'avoir cherché ni a fortiori re-cherché !

En un mot, la réforme de l'épreuve de philosophie dans la série STHR nous semble marquée par un oubli de l'élémentaire. Or, c'est seulement l'exigence d'élémentarité qui permet de *délimiter* ce qui est « faisable » pour un élève de terminale.

ANNEXE 4

PROPOSITION D'UNE LISTE DE THÈMES ET D'AUTEURS POUR LE PROGRAMME DE LA SPÉCIALITÉ « HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE »

En classe de première :

Thèmes :

- L'écriture poétique
- L'homme et le monde
- Le théâtre et la vie
- Mythe et légende

Les auteurs sur lesquels se base ce programme de thèmes sont de grands auteurs littéraires et de grands philosophes, tels que Homère ; Sophocle ; Platon ; Aristote ; Cicéron ; Lucrèce ; Montaigne ; Pascal ; Montesquieu ; Diderot ; Rousseau ; Voltaire ; Proust ; Sartre ; Camus.

En classes de terminale :

1- *Thèmes :*

- Le tragique et le comique
- La passion amoureuse
- Temps et récit
- La mort

2- *Étude d'une œuvre choisie dans une liste d'auteurs :* Homère ; Sophocle ; Platon ; Aristote ; Cicéron ; Lucrèce ; Montaigne ; Pascal ; Montesquieu ; Diderot ; Rousseau ; Voltaire ; Proust ; Sartre ; Camus.